



Droit des etrangers en france

Par **momo**, le **18/04/2010** à **11:48**

Bonjour,

je suis en france en situation irreguliere et j'avais travaillé chez quelqu'un au batiment durant 2 mois mais il veut pas me payer et je veux savoir svp qu'est ce que je dois faire dans ce cas et est ce que j ai le droit de faire une plainte contre lui parce que lui il insiste de me pas payer et il m'a dit que j'ai rien a faire puisque je suis sans papiers .merci